

Environnement judiciaire

Ce pôle a double vocation : permettre aux auditeurs de justice et aux magistrats en fonction de développer leur capacité à appréhender le contexte non-juridique de leurs décisions, et dispenser des connaissances scientifiques pouvant être mobilisées dans le cadre du processus de décision judiciaire.



Doyen des enseignements
Boris CYRULNIK,
neuropsychiatre,
directeur d'enseignement
à l'université de Toulon



Animatrice formation initiale
Valérie GRENIER
Magistrate
valerie.grenier@justice.fr



Animatrice formation continue
Isabelle SALIOU,
magistrate
isabelle.saliou@justice.fr